Compte-rendu du comité directeur de la fédération française d’études et sports sous-marins comité départemental Haute- Vienne

CODIR FFESSM CODEP 87

Lundi 16 janvier 2023 – 20h - Maison des sports - Ville de Limoges

**PERSONNES PRÉSENTES :**

Membres du CODIR : Aurélien Lazeiras, Président, Pascal Delahaye, Trésorier, Nadia Migout, Secrétaire, Patrick Mandavy, Pascal Hamelin, Daniel Rebeyrol, David Alouis, Jacky Clottes, Roland Rambis, Michel Farge, Eric Valade. 11/19 : quorum atteint.

Présidents de clubs : LORC : Pascal Hamelin, CSL : Daniel Rebeyrol, CSA : Jacky Clottes, LPSM : Patrick Mandavy, ASPTT : Eric Valade, PEEL : Fabrice Gantheil.

Présidents de commission : Technique : Roland Rambis, PSP : Patrick Mandavy, Apnée : Jean-Pierre Marcheix.

Licencié.es : Gérard Samson.

Excusé.es : Martine Fournier, Carole Marmisse, Franck Pauzet, Christine Bonnet, Jean-François Pons.

Le Procès-verbal du dernier CODIR est adopté à l'unanimité. Demande d'une modification du précédent PV au sujet de la plongée jeune qui vient d'être modifiée par CDS.

**MONTULAT** :

Appel à cotisation avec vote d'une augmentation de 10 € en lien avec l'alignement sur l'affiliation au CSNA. Adopté à la majorité avec une abstention.

Clubs hors département : 110 € et pour les clubs du 87 : 40 € accès à la Carrière plus 70 € cotisation CODEP 87 = 110 €. Changement de code du cadenas fin janvier.

**VOTE POUR LES AIDES A LA FORMATION :**

1. N4 : 250 €
2. MF1 : 350 €
3. MF2 : 450 €

Adoptées à la majorité avec une opposition.

**VOTE POUR LE DÉFRAYEMENT DES BÉNÉVOLES :**

Augmentation du remboursement kilométrique de 0,25 à 0,30 €/km & Augmentation du remboursement du prix des repas à 15 €, adopté à l'unanimité.

**LE HANDISUB, LE SECOURISME ET LA PLONGÉE JEUNE** deviennent des missions transversales et sortent des commissions, le CODEP 87 appelle à candidature pour des responsables de missions.

**LA PAROLE AUX COMMISSIONS :**

* Technique :
	+ Les cours prépa MF1 et prépa initiateur ont lieu les lundis soirs de 19h45 à 21h45 à la maison des sports en alternance toutes les semaines.
	+ Les cours prépa N4 ont lieu les week-ends soit le samedi soit le dimanche matin de 08h30 à 12h à la maison des sports.
	+ Roland salue l'implication et l'assiduité des stagiaires comme des encadrants.
	+ Un stage initial MF1 aura lieu à Angoulème sur 2 week-end en mars 2023.
	+ L'examen théorique GP-N4 aura lieu e 26/03 à Limoges.
	+ L'examen Initiateur est prévu le 04/06 à Limoges.
	+ Le module MPC le 02/04/23. Le référent régional est Benoit Bonnot qui prend la relève de Jacques Marc. Les inscriptions se feront au CSNA.
* NAP :
	+ Cours tous les mercredis soir à l'aquapolis de 19h45 à 21h45, compétion interclubs en Nouvelle Aquitaine, en attente des résultats. Initiative apréciée des licenciés et des entraineurs par la commodité de pouvoir chronométrer dans son club plutôt que d'aller à un championnat et écologique de fait.
* TSC :
	+ Cours à la piscine de Saint-Lazare le samedi de 15h45 à 17h30, contacter Pierre Marty pour connaitre les jours de pratique.
* Bio :
	+ Formation PB 2 qui a commencé en janvier 23 et qui se poursuit un week-end par mois jusqu'au mois d'avril. Une sortie Estran a lieu le week-end du 26 mars à l'ILE D'AIX et une sortie Validation à Hendaye, le week-end de la pentecote probablement.
* Apnée :
	+ Le réglement intérieur de la pratique de l'apnée à Montulat a avancé grâce à 5 membres du CODIR et les entraineurs. L'ensemble du CODIR encourage la finalisation de sa rédaction et l'ajoutera au réglement intérieur déjà existant.
	+ L'apnée à 10 m de l'examen N4 ne rentre pas dans le cadre du réglement présenté par Jean-Pierre.
	+ Vote à l'unanimité pour la pratique de l'apnée à Montulat dans le respect du réglement.
	+ Sortie Fosse Apnée : 2 dates : 25/02 et 29/04 où peuvent s'inscrire les plongeurs qui préparent un épreuve d'apnée, en particulier les N4.
	+ Examen initiateur apnée le 10/11/2023.
	+ En juin, il ya une compétition d'apnée à La Rochelle.

La FFESSM va autoriser la vente de logements qu'elle avait acquis.

Le Salon de la Plongée s'est déroulée le week-end dernier, la BFH avait un stand. Cf présentation ci-dessus.

**CAMPAGNE CTAS** pour obtenir des subventions va débuter en 02/2023. La référente du département, Nadia Migout se tient à votre disposition pour un accompagnement. Il est préférable d'envoyer la demande de subvention le plus tôt possible pour être guidé.e par le conseiller technique : David Bonnet.

Appel à bénévoles pour le triathlon du 26/03. Le partenariat avec l'aquapolis  (utilisation du bassin multifonction) dépend de l'engagement bénévole au cours de manifestations comme celle-ci.

Championnats de PSP les 02.03.04/06/23 à Beaublanc.

Cooptation de Gérard Samson au CODIR suite à sa candidature. Vote à l'unanimité.

Calendrier 2023 déjà voté, rajout d'une date : 15/01/24 adoptée à l'unanimité.

Formations proposées par le CDOS auxquelles nous pouvons participer gratuitement puisque le CODEP 87 est adhérent. Il y en a sur la gestion d'un club et sur le **SPORT SANTÉ**.